

colons se refusent à travailler avec des personnes ne faisant pas partie de l'Union. Pour ne pas être encore prodigués, cette grève ne laisse pas que de donner à cette région un aspect désolé. On craint en effet les résultats de la vigoureuse campagne entreprise par les Unions contre les travailleurs non syndiqués. La semaine dernière, les Syndicats ont reçu de très nombreuses adhésions d'ouvriers qu'affrayaient cette croisée d'un nouveau genre.

### Le Congrès des Secrétaires de mairie

UNE QUESTION INTERESSANTE : LE LIVRE DE POPULATION

Marseille, 31 octobre. — Aux questions importantes à l'ordre du jour du congrès, M. Decencière en a fait ajouter une qui présente un intérêt particulier, non seulement au point de vue des conséquences, mais même, mais encore au point de vue de la bonne administration des communes. Il s'agit d'obtenir la tenue obligatoire, imposée par le gouvernement, du registre de population dans toutes les communes du territoire français.

Dans un rapport extrêmement documenté sur la question, M. Decencière montre les énormes difficultés que les municipalités éprouvent, dans les villes de quelque importance, à appliquer les lois relatives à la vaccination, à la scolarité, au recrutement, aux retraites ouvrières.

Mais tout leur zèle, dit le rapporteur, les maires ne peuvent connaître dans les assujettis à ces lois. Ils ne peuvent y réussir que dans la mesure qui convient à leurs administrations. En ce qui concerne, par exemple, dans le recrutement, elle est appliquée dans de mauvaises conditions, la propagation antimitariaire, le nombre des réfractaires qui était de 4.000 en 1907, s'est élevé à 11.782 en 1908, à 17.350 en 1909, et a atteint en 1910 le chiffre formidable de 30.945. Un corps d'armée ! Qu'est-ce donc que le registre de population ? C'est le répertoire de tous les habitants avant leur résidence habituelle dans une commune, avec toutes les indications concernant leur existence : naissance, état civil, domicile légal, profession, nationalité.

### 84 soldats empoisonnés par des conserves

Marseille, 31 octobre. — Une grave affaire d'empoisonnement, sur laquelle l'autorité militaire observe le mutisme le plus complet, vient de se produire au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie, caserné à Saint-Victor. A la suite de l'absorption de viandes de conserve, quatre-vingt-quatre soldats ont subi un commencement d'empoisonnement. Treize d'entre eux, dont l'état paraissait plus grave, ont dû être transportés à l'hôpital, où des soins énergiques permirent d'écarter toutes conséquences fatales. Une enquête est ouverte sur ces faits regrettables.

### L'Application de la Loi sur les Retraites ouvrières

Le patron n'est pas responsable du refus de versement de ses ouvriers, s'il a rempli ses obligations.

Caen 31 octobre. — Le président du syndicat de l'industrie textile de Lisieux avait demandé au préfet de Calvados une consultation au sujet de l'article 23 de la loi de 1910 sur les retraites ouvrières « pour éviter des grèves et en même temps des poursuites contre les patrons ».

Le préfet a été d'avis que « le rôle du patron, en présence du refus de l'ouvrier de présenter son carnet, n'a pas été entièrement défini » ; que, sous réserve de la juridiction de la jurisprudence, le précompte devrait être opéré ; qu'au surplus, « il n'est ni dans l'esprit de la loi, ni dans les intentions du gouvernement d'exercer un recours contre le patron qui se sera borné à effectuer son propre versement, quand il sera constaté que malgré ses efforts pour remplir ses obligations, il s'est trouvé dans l'impossibilité d'exercer le prélèvement sur le salaire de l'ouvrier, ou qu'il n'aurait pu le faire sans provoquer de conflits ».

### La guerre italo-turque

#### ON DÉSASTRÉ ITALIEN A TRIPOLI

La ville aurait été reprise par les Turcs

5.000 Italiens tués, 7.000 prisonniers

Dans la Mer Egée

des opérations jusque sur les côtes de la Turquie d'Europe.

### A Lille

#### Vaudeville municipal

« LE PAUVRE PETIT TERRAIN », FARCE BUFFONNE, QUI SERA INTERPRETEE VENDREDI PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, SUR LA SCENE DES FOLIES-RIHOUR.

#### Le désastre italien et l'impression en Turquie

Constantinople, 31 octobre. — Les garnisons de Mytilène et de Chio ont reçu de nouvelles pertes.

Constantinople, 31 octobre. — La joie, le délire. La déclaration de Habis bey, député et membre de l'état-major du premier corps d'armée, qu'il avait reçu un télégramme de Tripoli, annonçant que 500 Italiens avaient été tués et 7.000 faits prisonniers et que 35 canons et 36 mitrailleuses avaient été capturés, a produit une effervescence extraordinaire. Des messagers couraient éperdus, de ministère à ministère, pour annoncer la prodigieuse nouvelle.

On téléphona la nouvelle à la Chambre. Le nombre de tués prit des proportions considérables. Il s'éleva rapidement jusqu'à 5.000.

Mahmoud Chekik pacha n'a pas reçu confirmation de la reprise de Tripoli par les Turcs. Il a déclaré qu'il savait qu'un combat important devait avoir lieu, mais il n'a pas reçu de nouvelles nouvelles.

Chiasso (frontière suisse), 31 octobre. — Le correspondant du « Lavoro » de Gênes télégraphie :

« Dans trois compagnies de bersagliers, 125 hommes seulement sont sains. Dans deux compagnies d'infanterie, 60 soldats dépendent à l'appel. Les autres seraient morts ou blessés. On pense qu'une centaine sont prisonniers, car ils n'ont pas répondu à l'appel des blessés et n'ont pas été retrouvés parmi les morts. Il faut noter que chaque compagnie compte en ce moment 250 hommes ».

« Pendant une reconnaissance, un bataillon trouva dans un taillis huit bersagliers pendus ; dans un autre, 35 soldats d'infanterie liés avec des cordes, après avoir été mutilés ».

### DANS LA REGION

#### A la Préfecture du Nord

M. Vincent, ancien préfet du Nord, quittera son poste à la fin de cette semaine, fort probablement pour prendre ses nouvelles fonctions d'administrateur de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

### Le Congrès National

#### Libre-Pensée à Paris

La Fédération Nationale de la Libre-Pensée, une des trois grandes organisations qui groupent nationalement les sociétés de Libre-Pensée Françaises, tiendra son congrès annuel aujourd'hui et demain 2 novembre à la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement à Paris.

### A la Cour d'Appel de Douai

#### Le fils du Procureur de la République de Nantes, condamné à six mois de prison pour escroquerie est ACQUITTÉ.

E. Martin, fils du procureur de la République de Nantes, condamné à six mois de prison pour escroquerie, par le tribunal correctionnel de Béthune, avait interjeté appel. La cour dans son arrêt, avait décidé de soumettre le cas de Martin à des médecins aliénistes. L'affaire est revenue mardi à midi et la cour, sur les conclusions des médecins, a acquitté l'inculpé.

### L'Affaire BROUTCHOUX est remise au 15 novembre.

Le compagnon Broutchoux, qui avait interjeté appel de jugement du tribunal correctionnel de Douai, qui s'était déclaré compétent pour le juger, a comparu mardi à midi devant la cour d'appel.

### A LILLE

#### Vaudeville municipal

« LE PAUVRE PETIT TERRAIN », FARCE BUFFONNE, QUI SERA INTERPRETEE VENDREDI PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, SUR LA SCENE DES FOLIES-RIHOUR.

#### Analyse de la pièce

Il y a sur le programme des travaux de la séance prochaine du Conseil Municipal de Lille, qui va se tenir le vendredi 3 novembre, ces mots :

« Vente de terrain. Place des Patiniers. Rapporteur : M. Duponchelle ».

Cela veut dire que le Conseil Municipal va avoir à se prononcer sur l'opportunité de vendre ou de ne pas vendre un terrain qui appartient à la Ville et qui est situé Place des Patiniers.

M. de La Palisse, d'après-vous, aurait aussi trouvé ça.

Mais vous allez voir que ce n'est pas si simple et que c'est beaucoup plus drôle que cela en fait.

Le terrain en question c'est ce « pauvre petit terrain » dont je vous ai raconté l'autre jour la navrante histoire. Il est situé entre deux pignons de la petite, toute petite place des Patiniers. Les Municipalités ont, un jour, — il y a de cela deux ans, — la fantaisie de le vendre. Elle projeta d'en expulser les deux occupants : un marchand de parapluies et un marchand de fleurs.

On mit à la porte la marchande de parapluies, en septembre. Mais on réclama tout de même à cette boutiquière trois mois de loyer, à échoir à fin décembre. L'acheteur se plaignit et l'acheteur fut envoyé promener sans raison puisque le terrain n'était pas vendu et de ce fait la Ville perdit la petite avance faite à ses finances. La marchande de parapluies réclama son argent à la Ville qui lui parla d'aller jusque devant M. le président de la République. Le monsieur qui croyait pouvoir acheter le terrain faisait démolir la maison voisine, — sa propriété, — pour l'agrandir, mais il était bien tenté de laisser en plan puisque la Ville ne se décidait pas à vendre après l'avoir promis ; bref, c'était une histoire vaudevillesque où la Ville tenait un rôle souffleur qu'elle persiste à ne pas vouloir abandonner !

Nous disions, en racontant l'autre jour, cette histoire, que le bruit courait que la vente du terrain avait été décidée, était même faite !

A la Mairie, on nous avait répondu : « Mais non, mais non, le terrain n'est pas vendu ! La preuve en est que la proposition de vente est venue devant le Conseil Municipal le huit septembre et qu'elle a été renvoyée pour examen à la commission des travaux ! La question doit revenir devant le Conseil, au début de novembre ! »

La personne qui nous répondit cela, c'était M. l'Adjoint aux Travaux. Il disait bien savoir la vérité et nous devions le croire, sur parole !

Donc, aucun acte de vente n'avait pu être passé entre la Ville et les aspirants acquéreurs du terrain, MM. C. et J.

#### OU TOUT S'EXPLIQUE

Mais, patraque, tout s'explique ! Nous arrivons à un dernier acte du vaudeville et tout ce que nous avons cru comprendre jusqu'ici, s'explique !

Le rôle de la Ville était bien bouffon devient plus « torse » encore. La Municipalité est plus forte que le roi, que Drahm !

Le « pauvre petit terrain » est vendu, quoiqu'on nous ait dit qu'il ne l'était pas !

Le Conseil Municipal qui décidait le huit septembre que l'affaire devait être renvoyée à fin de novembre, a décidé, le huit septembre, de vendre le terrain à un prix de 100.000 francs, et qu'il, le quatre octobre, donnait confirmation de cet acte !

Voici à cet égard les déclarations formelles de M. Douchy, architecte, chargé par MM. C. et J. de la transformation du terrain municipal et de l'immeuble voisin en un plus grand immeuble :

« Il est absolument exact que cette question de vente de terrain soit en suspens depuis deux ans ».

« Elle a suivi, avec lenteur, toute la filière des formalités administratives ! »

« Mais cette vente, dont l'acte d'achat a été signé par mes clients le 30 août dernier, est ratifiée depuis par l'Administration Municipale ».

### WALLERS

#### Une fête incendiaire

Une jeune femme met le feu à deux fois pour aller à Paris

Il y a quelques jours, de violents incendies éclatèrent à Wallers, fermier au lieu de Curbay et Saint-Amand, et chez M. Jour, cultivateur à Wallers.

Une enquête alors ouverte. Elle a abouti à l'arrestation de cette fillette de quatorze ans.

### LE VERDICT

Le so. en est jeté et le jury se retire pour délibérer.

Cinq minutes de délibération. Le siège des jurés est fait depuis ce matin.

Réponse : OUI à la question d'homocide volontaire, avec circonstances atténuées.

L'ancien capitaine écoute froidement sa sentence, en fataliste.

Après dix minutes de délibération, la Cour condamne Meynier à DIX ANS DE RECLUSION et à payer à la fille de la baronne un franc de dommages-intérêts.

### Les négociations franco-allemandes

ENCORE UN LEGER RETARD ? L'ACCORD SERAIT SIGNE VENDREDI.

Paris, 31 octobre. — La signature de l'accord franco-allemand, qui paraissait devoir être faite par la remise au point d'un détail de rédaction ; le tracé de la nouvelle frontière dans la région du Tchad et l'identification de la ligne d'étapes françaises prévues vers le Bénoué ont été l'objet d'un dernier examen destiné à mettre d'accord les documents cartographiques fournis par la France et l'Allemagne, documents ou certaines différences de nomenclature et d'interprétation doivent être écartées.

Il est à peine utile d'ajouter que le retard prévu est sans action sur l'aboutissement, en fait, de la négociation ; ce retard ne semble pas devoir se prolonger au delà de la fin de la semaine. Et le fait est que vendredi la signature de l'accord franco-allemand, en 17 paragraphes — sera réalisée à Berlin.

### Les comptes des liquidateurs des Congrégations

UNE CIRCULAIRE DU GARDE DES SCEAUX

Paris, 31 octobre. — Le garde des sceaux vient d'adresser aux procureurs généraux la circulaire suivante :

« Aux termes de l'article premier de la loi du 29 mars 1904, les liquidateurs des biens des congrégations religieuses, remplacés par leur mission par M. le directeur général des domaines, devaient soumettre dans le délai de trois mois aux tribunaux, qui les avaient nommés, leurs comptes définitifs ».

J'ai constaté que cette prescription n'avait pas été observée dans un assez grand nombre d'arrondissements. Certains tribunaux n'ont pas même actuellement homologué les comptes qui doivent leur être présentés, ou bien leurs décisions, frappées d'appel, se trouvent encore soumises à la Cour d'appel.

Je tiens à connaître les résultats obtenus jusqu'à ce jour, les causes des retards qui sont constatés, et en général les conditions exactes dans lesquelles les parquets ont contrôlé et suivi ces importantes procédures.

Je vous prie, en conséquence, de me transmettre, dans le plus bref délai possible, pour chacune des congrégations de votre ressort soumises à la liquidation, les renseignements indiqués dans les trois modèles de tableaux ci-joints.

### La surveillance des sociétés de préparation militaire

Paris, 31 octobre. — Nous apprenons que le ministre de la Guerre vient de retirer l'agrément à une société de préparation militaire de la Rochelle.

### La Révolution Chinoise

#### L'Assemblée Nationale se réunit

Pékin, 31 août. — L'Assemblée nationale s'est réunie. Le président Si-Chia-Chu déclare avoir eu une entrevue avec le régent qui l'a chargé d'exprimer sa reconnaissance à l'Assemblée pour ses derniers vœux ; il a assuré que les édits d'hier seraient fidèlement exécutés et que ce ne sont pas simplement des mots. (Applaudissements.)

Les Assemblées s'est réunie ensuite en séance solennelle pour discuter le dernier contrat de l'emprunt.

### LES AFFAIRES REPRENNENT

LES AFFAIRES REPRENNENT

Paris, 31 octobre. — Une commission française a débarqué un détachement de marins, pour protéger la construction des pontons dans l'île de Charmin, situé près du faubourg de l'ouest.

Neuf cuirassés étrangers sont mouillés sur rade.

Tous les magasins sont fermés.

Les canons de l'Amirauté sont prêts à l'action.

Le vice-roi a accepté les revendications du peuple, relatives à l'indépendance financière et militaire de la province de Kouang-Tong, ainsi qu'à l'élection de surveillants, chargés de contrôler les fonctionnaires.

Ces surveillants seront élus par les représentants de la Cité.

Les affaires reprennent.

### L'ARMÉE IMPERIALE S'EST REVOLTEE

New-York, 31 octobre. — Les dépêches reçues au ministère des affaires étrangères à Washington annoncent que les troupes de l'armée impériale s'est révoltée. Les troupes refusent de marcher contre les rebelles jusqu'à ce que satisfaction ait été accordée à leurs demandes.

Yuan-Chi-Kai est parti pour le sud cet après-midi.

### Terrible drame conjugal

UN GARÇON BOUCHER EGORGE SA FEMME PLUS DE TRANSPIRE

Paris, 31 octobre. — Au cours d'une discussion d'ordre intime, M. Guépard, garçon boucher, demeurant rue des Trois-Frères, 22, a tué sa femme d'un coup de couteau à la gorge. Après quoi il s'est donné la mort en se jettant profondément dans la région du cœur le couteau dont il s'était servi.

L'HORRIBLE SCENE

Voici dans quelles conditions se passa l'horrible drame :

A une heure, ce matin, Mme Guépard, cuisinière chez son oncle, M. Durand, 66, boulevard Rochechouart, qui avait été retenue par une besogne pressée, entra au logis ; ses trois enfants, Marius, 12 ans ; René, 10 ans ; et Edouard, 8 ans, dormaient dans la pièce qui leur était réservée à côté de la chambre conjugale.

Vers trois heures, Guépard regagna à son tour son domicile. Au bruit qui fit entendre devant la porte, le petit René s'éveilla ; l'enfant, intrigué, aperçut son père qui se débattaient dans la cuisine et se dirigeait en rampant vers la chambre où reposait Mme Guépard.

A six heures, le père vint éveiller les trois enfants et leur invita l'ordre de stabiliser et d'aller trouver une voisine, Mme Lessang, chez qui ils avaient l'habitude de déjeuner avant de partir à l'école.

### Six étages s'écroulent

50 ouvriers ensevelis sous les débris d'une usine en construction.

Troyes, 31 octobre. — Une usine de malterie, en construction à Nogent-sur-Seine, s'est effondrée cet après-midi à 6 heures. Cinquante-dix ouvriers sont ensevelis sous les débris.

Un détachement d'infanterie a quitté Troyes pour coopérer au sauvetage.

Troyes, 31 octobre. — L'immeuble en construction qui s'est effondré à Nogent-sur-Seine appartient à MM. Sasseot frères, mineurs. Il occupe une superficie de 1500 mètres carrés.

La catastrophe s'est produite à 3 h. 55 exactement, sans qu'aucun signe avant-coureur ait pu mettre en garde les soixante ou quatre-vingts ouvriers qui travaillaient à la construction.

L'immeuble comprenait six étages complètement terminés. Il était édifié en ciment armé.

Les façades nord et ouest n'existent plus. Il ne reste qu'une masse de matériaux de toutes sortes.

LES SECOURS. — A 8 HEURES ON AVAIT DÉGAGÉ 20 VICTIMES, DONT 7 MORTS.

Troyes, 31 octobre. — Aussitôt la catastrophe connue, le locain a sonné à toutes les cloches et des secours militaires ont été demandés à Troyes, d'où un train spécial emmenant 150 soldats et plusieurs chirurgiens est parti à 6 heures.

Les autorités et la gendarmerie accourues sur les lieux ont organisé les premiers secours.

On a recueilli d'abord quelques blessés qui seraient probablement des débris. La plupart d'entre eux travaillaient aux étages supérieurs. Les autres étaient ensevelis sous 10 mètres de débris.

Des cris de douleur et des gémissements parvenaient aux sauveteurs.

En toute hâte, on dégagea encore quelques autres ouvriers que la mort avait épargnés, parce qu'ils s'étaient trouvés sur des poteaux.

Les premiers blessés ont été transportés à l'hôpital chez M. Corcollé, entrepreneur de la construction, dont la maison est transformée en ambulance, et chez MM. Sasseot frères.

Plusieurs blessés paraissent gravement atteints.

Le sauvetage continue avec prudence, car les murs restés debout menacent de s'écrouler.

### Grave accident à bord du Waideck-Rousseau

Au moment de procéder à la visite du sergent d'un bouilleur à bord du « Waideck-Rousseau », un bouillon s'est détaché tout à coup et un jet de vapeur fusa qui atteignit et brûla gravement aux bras, au cou et au dos le maître-mécanicien Lescaevan, qui procédait à cette visite en présence d'un mécanicien principal et d'un second-maître mécanicien, qui furent également atteints aux mains.

### On arrêté un satyre assassin

IL ETOUFFA SA VICTIME ET JETA LE CADAVRE A L'EAU

Nantes, 31 octobre. — La police de Nantes vient d'arrêter un employé de l'usine Saint-Jacques, Jean-Marie Burel, âgé de 23 ans, inculpé de l'assassinat de la petite Angèle Charlet, âgée de 9 ans.

Le dimanche 17 octobre dernier, jour de la fête communale de Pont-Rousseau, Burel rencontra la petite fille qui se promenait avec sa mère et son frère dans le jardin d'un terrain appartenant à la famille de la mère. Après avoir abusé de la fillette, il la jeta à l'eau.

Burel prétend que l'enfant fut étouffé par un bâillon qu'il lui avait mis pour étouffer ses cris et qu'il avait sans intention de la tuer. C'est en la voyant morte, ajoute-t-il, qu'il voulut faire croire à une noyade.

Le Congrès des Secrétaires de Mairie

Marseille, 31 octobre. — Le congrès des employés et secrétaires de mairie a poursuivi ses travaux aujourd'hui.

La création d'une caisse de défense et de solidarité des employés communaux a fait l'objet d'une longue discussion qui a donné lieu à un vote.

2.731 membres se sont déclarés favorables à la création d'une caisse facultative.

1.054 à celle d'une caisse obligatoire.

De nombreux rapports concernant la stabilité des traitements, l'accessibilité aux diverses fonctions de l'Etat et le repos hebdomadaire ont été adoptés.

À la fin de la séance, les congressistes ont voté un ordre du jour adressant au gouvernement l'expression de leur respectueux dévouement et de leur attachement aux institutions, et exprimant particulièrement au président du conseil leur gratitude pour les marques de haute sollicitude qu'il leur a témoignées.

Les télégrammes se sont séparés après avoir procédé au renouvellement du Comité exécutif et décidé que le prochain congrès se tiendra à Paris, en juillet 1912.

### Grève dans les tabacs en Westphalie

Berlin, 31 octobre. — La grève des ouvriers du tabac de Westphalie s'aggrave. Mille ouvriers non syndiqués ont fait cause commune avec leurs camarades et ont cessé le travail.